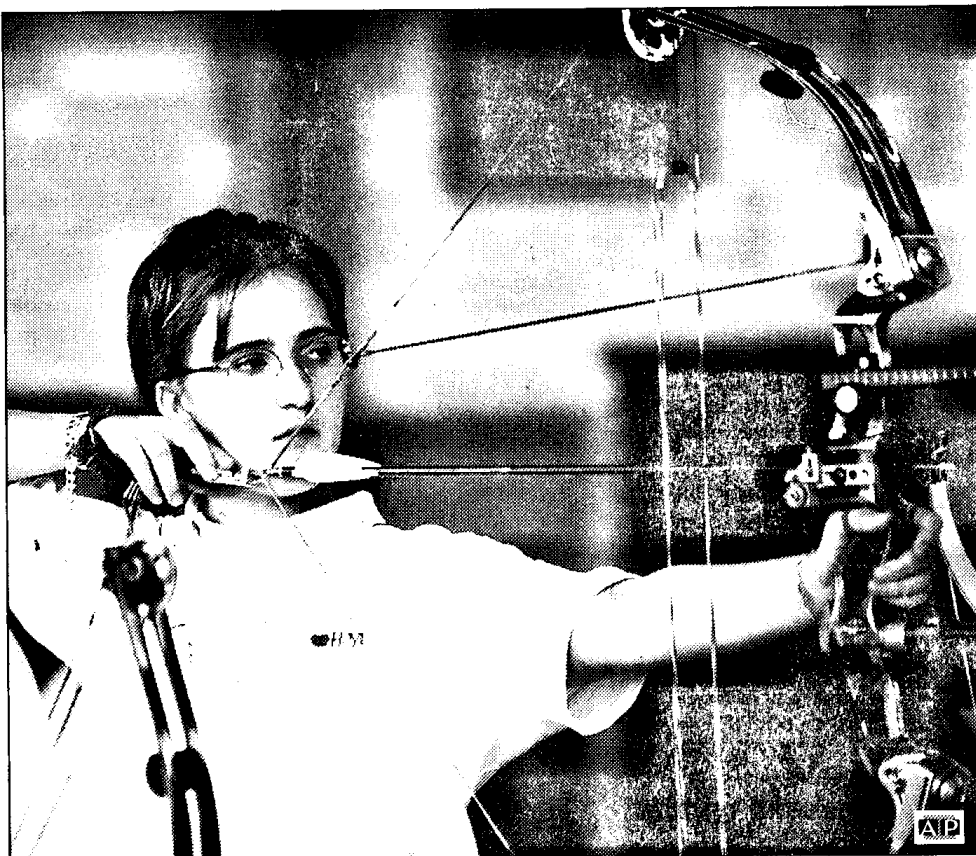


Les archers du CAB, rois de la poulie

JEAN-MARIE SCHREIBER



Cécile Jousselein n'a pas eu de mal à s'imposer en juniors femmes, catégorie arc à poulie.

Soixante-douze se sont rendus hier matin à Saint-Louis. La majorité venaient certes du Haut-Rhin, mais, parmi les 17 clubs représentés, on remarquait, comme toujours, à deux pas de la frontière suisse, la présence de quelques émules de Guillaume Tell.

Ce concours en deux volées sur 18 m, organisé par les archers du Lys, de Saint-Louis, est qualificatif pour les championnats de France. Arbitré par Christian Mistre, il a réuni un très beau plateau, avec des concurrents comme Cécile Jousselein, championne d'Europe junior.

Les archers mulhousiens de la compagnie du Bollwerck se sont montrés intraitables, par équipe, dans la catégorie Arc à poulie. Individuellement, en revanche, ce sont plutôt ceux du STAM qui se

sont imposés, avec Rénald Louchart en seniors hommes, Gilles Muess en cadets.

En arc classique, on relève la première place de la Brunstatoise Alice Tischmacher en seniors femmes, d'Angelo Wasile, de la Juventas Bâle; en seniors hommes. ●

ARC CLASSIQUE

Seniors femmes : 1. Tischmacher Alice (Brunstätt), 2. Karer Susanna (Basel Bieter), 3. Faber Rita (Juventas), 4. Kohl Olivia (Colmar).

Seniors hommes : 1. Wasile Angelo (Juventas), 2. Martinez Gaetan (Brunstätt), 3. Faber Dominik (Juventas), 4. Buhler Yvo (Juventas).

Benjamins hommes : 1. Vogel Thomas (CAB), 2. Kopf Florian (Brunstätt), 3. Dupuy Misong (Saint-Louis).

Minimes femmes : 1. Guthwasser Gaellem (Brunstätt).

Minimes hommes : 1. Geitner Benjamin (Brunstätt), 2. Figenwald Yoann (Rixheim), 3. Meyer Cédric (Rixheim), 4. Offerlé Hervé (CAB).

Cadettes femmes : 1. Vogel Charlotte (CAB).

Cadets hommes : 1. Bollino Matthieu (STAM), 2. Stier Mathieu (Brunstätt), 3. Bader Olivier

(Rixheim), 4. Escribano Fabian (Juventas).

Vétérans femmes : 1. Luttenbacher Doris (CAB), 2. Erhart Brigitte (CAB), 3. Hecketsweiler Michel (ASLD).

Vétérans hommes : 1. Faber Marcel (Juventas), 2. Hecketsweiler Claude (ASLD), 3. Bayer Hanspeter (Beider Basel).

Super-vétérans hommes : 1. Erhart Marc (CAB), 2. Herzogenrath Erwin (STAM), 3. Viateur Jean-Claude (ASLD).

ARC À POULIE

Juniors femmes : 1. Jousselein Cécile (CAB).

Seniors hommes : 1. Louchart Renald (STAM), 2. Jousselein Philippe (CAB), 3. Hortala Michel (CAB), 4. Varchon J.-Michel (Arcey).

Cadets hommes : 1. Muess Gilles (STAM), 2. Nicolas Arnaud (STAM).

Vétérans hommes : 1. Luttenbacher J.-Cl. (CAB), 2. Muess Jean-Pierre (STAM), 3. Prely Jacques (Vogelsheim).

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

ARC CLASSIQUE

1. Juventas Basel 1, 1611, 2. Brunstätt 1, 1569, 3. CAB Mulhouse 1, 1554, 4. Juventas Basel 2, 1491, 6. Saint-Louis, 1451, 7. Durrenentzen, 1408, 8. Brunstätt 3, 1404.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

ARC À POULIE

1. CAB Mulhouse 1, 1703, 2. CAB Mulhouse 2, 1669, 3. STA Mulhouse, 1597.

On les appelle les Robins des bois

Le gymnase de Saint-Louis a retrouvé, dimanche, l'animation des grands jours avec la venue de quelque soixante-douze archers qui ont disputé un concours qualificatif pour les championnats de France.



JEAN-MARIE SCHREIBER

MÊME s'il y avait des Suisses parmi eux, on ne peut dire que c'était des émules de Guillaume Tell. Le héros national suisse utilisait en effet non pas un arc, mais une arbalète. N'empêche, côté précision, les archers modernes n'ont rien à envier ni à Guillaume Tell, ni à Robin des Bois. Mais leurs arcs ne ressemblent plus guère non plus aux arcs du Moyen Âge, qu'il s'agisse des arcs classiques ou de ceux à poulies. Qu'importe, un concours de tir à l'arc est toujours très spectaculaire, et les archers n'hésitent pas à faire des kilomètres pour participer à des concours. Ils étaient soixante-douze, ce dimanche, appartenant à 17 clubs d'Alsace, mais aussi de Bâle et d'Allemagne, à avoir répondu à l'invitation des Archers du lys et à venir à l'extrême sud de l'Alsace pour participer à un concours sur 18 mètres, qualificatif pour les championnats de France. Jusqu'à présent, Saint-Louis était un des rares clubs à organiser des concours sur 25 m. Mais cette distance a été complètement

abandonnée par la fédération. C'est donc à 18 m que les archers ont envoyé leurs volées, avec de très bonnes performances.

Il est vrai qu'il y avait du beau, du très beau monde même au gymnase municipal, à commencer par la championne d'Europe junior Cécile Jousset. Concours de circonscription, le juge arbitre de la fédération n'était autre que l'ancien président de Saint-Louis, Christian Mistre.

Pris par l'organisation du concours, les Archers du Lys, n'ont pas participé à ce concours, à quelques exceptions près, notamment des jeunes, avec une belle troisième place du benjamin Misong Dupuy.

Par équipes, Saint-Louis a pris la sixième place en arc classique.

Les archers du Lys, qui ont perdu l'un ou l'autre éléments, vont s'adresser aux habitants de Saint-Louis dès la semaine prochaine, à l'occasion du Téléthon.

Sans doute l'occasion pour beaucoup de découvrir un sport qui exige concentration et précision. ●

JEAN-MARIE SCHREIBER

Parmi les archers, Cécile Jousset, championne d'Europe junior.